

<p style="text-align: center;">REGLEMENT COMPLET DU DEFI RECYLUM Opération éco-citoyenne et solidaire Cycle 2 et Cycle 3 - 2018-2019</p>

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

L La société ESR / Récyllum, société par actions simplifiée à capital variable de 240.000 euros, dont le siège social est situé 34-40 Rue Henri Regnault 92068 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 830 339 362, dont le numéro de SIRET est 830 339 362 00014 (ci-après dénommée « ESR / RECYLUM ») organise un projet pédagogique et solidaire à destination des écoles primaires, collèges et des collectivités locales prenant la forme d'un « Défi » ci-après défini.

Ce Défi, gratuit, sans obligation d'achat intitulé « DEFI RECYLUM » (Ci-après dénommé le « Défi ») se déroulera en France du 1er septembre 2018 au 31 mai 2019.

La participation au Défi emporte l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1. Conditions d'accès au Défi

La participation au Défi est ouverte aux écoles primaires, collèges et aux collectivités locales (accueils périscolaires municipaux) sur tout le territoire français (métropole et DROM COM). Un site web est dédié à l'opération : www.defirecylum.org (ci-après le « Site »).

2.2 Modalités de participation au Défi

Le Défi est réservé aux classes et aux groupes périscolaires du cycle 2 et 3 (CP-6^{ème}) des écoles primaires, collèges et groupes périscolaires. Il a pour objet la sensibilisation des enfants aux enjeux du recyclage des lampes à économie d'énergie usagées et à l'accès à la lumière dans le monde. Les enfants devront mobiliser la société civile au geste de recyclage des lampes à économie d'énergie usagées pour contribuer à apporter la lumière dans des écoles de pays défavorisés. Le Défi est collectif, plus il y a d'écoles et de groupes périscolaires qui relèvent des défis, plus il y aura de chances de soutenir l'électrification d'écoles.

L'enseignant ou l'animateur périscolaire et les enfants de chaque classe ou groupe périscolaire participant(s) sont invités à relever au minimum 3 défis, au choix parmi une liste proposée de 9 défis. Un défi d'engagement est attribué à l'inscription. La liste des défis est jointe en annexe.

Pour participer, chaque enseignant ou animateur périscolaire sera invité à compléter en ligne un formulaire d'inscription des classes ou des groupes périscolaires qu'il trouvera sur le Site : www.defirecylum.org.

Chaque classe ou groupe périscolaire participant(e) recevra à sa demande un kit d'outils à partir du 4 septembre 2018 pour réaliser les défis proposés.

Chaque kit est composé d'outils communs aux cycles 2 et 3 :

- 1 guide de l'enseignant
- 30 livrets pour les élèves
- 30 mini Lumibox à construire et décorer
- 4 affiches informatives pour la classe

- 2 affiches de suivi de projet pour la classe

L'envoi d'un kit est déclenché suite à l'inscription du directeur d'établissement, de l'enseignant ou de l'animateur périscolaire, une fois que ce dernier a créé une classe ou un groupe dans son espace personnel, en indiquant le niveau scolaire et le nombre d'élèves. Si le directeur d'établissement, l'enseignant ou l'animateur périscolaire souhaite faire participer plusieurs classes ou groupes au Défi Récylum, il lui suffira de créer plusieurs classes ou groupes dans son espace personnel.

Le participant déposera au fur et à mesure de la réalisation des défis, les « preuves d'action ». L'envoi se fait en ligne sur le Site, dans un espace privé « Mon compte » réservé à chaque classe ou groupe inscrit (sécurisé par un identifiant et un mot de passe) et doit avoir lieu avant la fin du Défi.

Après examen des preuves d'actions par un jury composé de ESR/RECYLUM et de l'agence Kat Cents Coups, chaque défi sera validé ou renvoyé à la classe ou au groupe périscolaire pour être complété.

La communication des résultats du nombre de défis validés et du nombre de projets d'électrification d'écoles par Electriciens sans frontières se fera automatiquement sur le site.

La communication des réalisations des projets d'électrification d'écoles par Electriciens sans frontières se fera à travers l'envoi d'emails aux participants, au plus tard le 30 juin 2019.

Chaque enseignant/animateur périscolaire participant se charge de faire remplir les autorisations parentales de diffusion d'images des enfants de la classe ou du groupe périscolaire fournies par l'établissement scolaire ou la Mairie, afin de pouvoir photographier les élèves lors des activités et ainsi pouvoir charger les images sur le Site afin de valider les défis réalisés. La société ESR / Récylum prendra connaissance de ces images afin de valider les défis réalisés.

La société ESR/RECYLUM ne pourrait en aucun cas être responsable d'une diffusion d'images d'enfants participant au projet, diffusion qui résulte de la seule volonté de l'enseignant ou de l'animateur participant.

Le nombre de classes et groupes périscolaires participants se limite aux 3000 kits distribués.

La date limite d'inscription au Défi Récylum, pour l'édition 6 (année scolaire 2018-2019) est le 31 mai 2019 (sauf épuisement des stocks de kits pédagogiques prématuré),

2.3. Validité de la participation au Défi Récylum

Le Défi Récylum est limité aux seules écoles primaires, collèges et groupe périscolaires municipaux situés en France.

Les documents et informations fournis par le participant doivent avoir été collectées loyalement, être valides, exhaustifs, exacts et sincères.

Toute participation qui ne respecterait pas les termes du présent règlement, de la loi applicable ou faite par des moyens frauduleux, sera considérée comme nulle et non avenue. Dans ce cadre, le participant autorise ESR/RECYLUM à procéder, dans le strict respect de l'article 9 du Code civil, à toutes vérifications relatives aux informations par lui, transmises dans le cadre de sa participation au Défi.

ARTICLE 3 : DOTATION

La dotation prendra la forme d'un soutien financier de ESR / RECYLUM à **Electriciens sans frontières**, association loi 1901 dont le siège est situé 5 rue Jean Nicot, 93691 Pantin Cedex, représentée par Monsieur Hervé GOUYET, Président d'Electriciens sans frontières, dûment habilité à cet effet.

Ce soutien financier sera dédié exclusivement à la mise en œuvre par **Electriciens sans frontières** de 3 projets d'électrification de d'écoles situées à Lumla, en Inde, à Nazoumé au Bénin et dans la réserve de Pilón Lajas en Bolivie.

Pour cette 5^{ème} édition, ESR/RECYLUM compte sur la participation de 3000 classes et groupes périscolaires pour l'électrification de 8 écoles.

Les missions seront enclenchées selon les paliers de défis validés suivants, visibles sur le compteur positionné en page d'accueil du site www.defirecyclum.org :

- Plus de 1 500 défis validés : enclenchement de la mission en Inde
- Plus de 3 000 défis validés : enclenchement de la mission au Bénin
- Plus de 4 500 défis validés : enclenchement de la mission en Bolivie

Si l'opération rencontrait un vif succès auprès des écoles et des groupes périscolaires (nombre d'écoles et groupes périscolaires participants supérieurs à l'estimation) un nouveau projet à soutenir pourrait être sélectionné conjointement par **Electriciens sans frontières** et ESR / RECYLUM.

Cependant, ESR/RECYLUM disposant d'un budget limité pour cette opération, si cette dernière remportait un succès allant au-delà des estimations, avec un nombre de défis réalisés dépassant les 7 500 défis, ESR/RECYLUM ne sera pas forcément en mesure de pouvoir financer une 5^{ème} mission.

En cas de force majeure rendant impossible la réalisation d'un projet sélectionné (contexte politico-économique du pays, conditions de sécurité non garanties, etc.), ESR/RECYLUM et **Electriciens sans frontières** conviennent de se rencontrer pour sélectionner un nouveau projet, en remplacement du projet irréalisable.

Afin de présenter les enjeux de la solidarité internationale, les actions **d'Electriciens sans frontières** et l'importance de la lumière dans les pays en développement, les bénévoles **d'Electriciens sans frontières** qui se porteront volontaires, seront invités à intervenir auprès des classes et des groupes périscolaires dans les écoles qui auront choisi de participer à l'opération durant l'année scolaire 2018-2019.

Les interventions dureront entre 1h00 et 2h00. Elles seront programmées en fonction du lieu de résidence des bénévoles volontaires et de leur disponibilité. Il est possible que des demandes d'intervention ne puissent pas être honorées ; certaines zones géographiques n'accueillent aucun bénévole d'Electriciens sans frontières (Mayotte, Guadeloupe...), et les plannings des bénévoles ne sont pas toujours compatibles avec ceux des participants.

Electriciens sans frontières s'engage à fournir à ESR/RECYLUM un budget détaillé, un suivi mensuel et la preuve en toute transparence, de la bonne réalisation de l'électrification des 3 projets pré-cités pour le montant alloué par ESR/RECYLUM. Dans la mesure du possible, **Electriciens sans frontières** fournit des images et des témoignages des bénéficiaires à ESR/RECYLUM qui les mettra à disposition sur le Site.

En cas de non réalisation d'un ou plusieurs projets, la somme allouée correspondante à **Electriciens sans frontières** serait alors retournée à ESR/RECYLUM en juin 2019.

RECYLUM s'engage à rembourser les frais de connexions engagés pour se connecter au Site.

La demande de remboursement doit :

- être effectuée par écrit, sous enveloppe timbrée au tarif lent en vigueur et adressé à : DÉFI RECYLUM – ESR/RECYLUM – SERVICE COMMUNICATION – 34-40 Rue Henri Regnault 92068 Paris La Défense Cedex avant le 30 juin 2018, le cachet de la poste faisant foi,
- indiquer les noms, prénoms et adresse postale de l'école, adresse email,
- indiquer les dates, heures et durée de connexion au Site pour le mois donné,
- être accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIP, ou RICE),

Chaque envoi ne doit comprendre qu'une seule demande de remboursement, pour un seul et unique participant (une enveloppe : une demande de remboursement).

Le cas échéant, les frais de timbres engagés pour une telle demande seront remboursés par ESR/RECYLUM, au tarif lent en vigueur, sur simple demande formulée dans la demande de remboursement des frais de connexion.

Les frais liés aux photocopies des justificatifs sont remboursés sur simple demande formulée dans la demande de remboursement des frais de connexion.

Le remboursement sera effectué par virement bancaire, adressé dans les 60 jours de la réception de la demande, après vérification du bienfondé de la demande et notamment de la conformité des informations contenues à la lettre de demande de remboursement.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE

4.1. ESR/RECYLUM ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, elle était amenée à suspendre, proroger, reporter, modifier ou annuler le Défi ou encore, à remplacer la dotation par une dotation de valeur et de nature équivalentes (cf. Article 3).

4.2 La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable :

- de la perte ou du mauvais acheminement du kit de communication
- de la perte de tout courrier électronique,
- et plus généralement de la perte de toute donnée.

ARTICLE 5 : DONNEES PERSONNELLES

5.1 En application de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant dont seule ESR/RECYLUM est destinataire en écrivant à l'adresse suivante : ESR/RECYLUM – Service Communication – 34-40 Rue Henri Regnault 92068 Paris La Défense Cedex.

5.2 Les données personnelles sont utilisées par la Société Organisatrice pour les besoins du Défi et sous réserve d'obtenir le consentement exprès et préalable, pour toute opération de marketing direct, quel que soit le média utilisé, réalisée par la Société Organisatrice pour informer les participants sur ses activités.

ARTICLE 6 : LOI APPLICABLE / CONTESTATION

6.1 Le Défi et le présent règlement sont soumis au droit français.

6.2. Toute contestation ou réclamation relative au Défi devra être adressée à ESR/RECYLUM à l'adresse suivante : ESR/RECYLUM – Service Communication - 34-40 Rue Henri Regnault 92068 Paris La Défense Cedex et ne sera prise en considération que dans les six mois suivants la clôture du Défi soit au plus tard le 31 décembre 2019.

Annexe – Liste des défis obligatoires et au choix

9 défis au choix

DÉFI LUMI'TRI

Objectif : Sensibiliser aux enjeux du recyclage des lampes

Supports :

- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Les affiches pédagogiques
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi ?

Ce défi est constitué de 5 missions permettant d'aborder le recyclage des lampes usagées sous différents angles :

- Les matières premières nécessaires à la fabrication des lampes
- Les bons gestes à adopter vis-à-vis des lampes usagées
- Les bacs de recyclage
- Les étapes de recyclage des lampes usagées
- Les arguments pour comprendre pourquoi il est important de recycler

Pour relever ce défi, vous pouvez choisir une ou plusieurs missions ou les réaliser toutes. Avec chacune d'elle, les enfants sont emportés dans une intrigue liée à leur statut d'agent recycleur de terrain. Ils apprennent et s'initient au recyclage des lampes usagées en jouant aux jeux contenus dans leur livret :

- Trouver les matières premières nécessaires à la fabrication d'une lampe en identifient les intrus
- Identifier les bons comportements en matière de recyclage en évitant les pièges
- Remettre en ordre dans les étapes de recyclage des lampes
- Trouver le bon chemin pour recycler les lampes avec un labyrinthe (le laby'lampe).
- Questionnaire à choix multiple pour valider les connaissances

En classe, avec leur enseignant ou l'intervenant périscolaire, ils participent également aux diverses activités proposées à deux, en groupe ou en classe entière. Ils peuvent aussi être amenés à passer le message du recyclage des lampes auprès de leur famille, voisins et amis.

Fil rouge de l'exposition :

Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi ?

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lumi'Tri, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, soit photo ou vidéo, montrant vos élèves regardant une affiche du Defi Recylum.

DÉFI LUMI'BOX

Objectif : Comprendre la fonction et l'usage du bac de recyclage

Supports :

- Une mini Lumibox à construire.
- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi ?

Ce défi est l'occasion de permettre à chacun de construire sa mini Lumibox afin de l'offrir à ses parents tout en expliquant la nécessité de recycler les lampes usagées. Le principe étant de rechercher toutes les lampes usagées oubliées dans la maison et de les insérer dans le circuit du recyclage en les déposant dans un magasin de bricolage, un supermarché ou une déchèterie partenaire. Dans le livret, les parents auront à répondre aux questions, les enfants eux, noteront le nombre de lampes usagées collectées. Une fois terminée, cette enquête sera validée par le tampon de l'école.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi :

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lumi'Box, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, soit photo ou vidéo, montrant vos élèves, soit construisant leur Lumibox, soit présentant la page questionnaire du défi Lumi'Box contenant les réponses des parents.

DÉFI LUMI'COLLECT

Objectif : Rechercher et identifier les points de collecte

Supports :

- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi ?

En utilisant les moyens à votre disposition, les enfants sont amenés à prendre connaissance et à répertorier les différents emplacements de magasins de bricolage ou de supermarchés participant au dispositif de recyclage des lampes usagées en France.

Pour ce défi, les enfants sont incités à solliciter leurs parents pour se rendre sur les lieux où sont installées les Lumibox et dessiner, photographier ou filmer les éléments et les sigles qui permettent de les identifier. Les enfants retrouveront dans leur livret les sigles observés sur la Lumibox et pourront jouer au jeu des 5 erreurs.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi ?

En utilisant les moyens à votre disposition (ordinateur et carte des environs de l'école), les enfants sont amenés à identifier et localiser les points de collecte les plus proches de l'école. Ils pourront ensuite répertorier sur une carte les différents emplacements des magasins de bricolage, supermarchés ou déchèteries disposant d'un bac de recyclage des lampes usagées.

DÉFI LUMI'EUX

Objectif : Élaborer un argumentaire pour convaincre l'entourage de l'importance du recyclage des lampes

Supports :

- Fiche d'engagement
- Dépliant mémo pour les parents « Petit guide pratique pour choisir et recycler ses lampes ».
- Le livret d'activités pour l'élève.

- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi ?

Ce défi est l'occasion d'engager les enfants dans une démarche explicative en utilisant le jeu de la salière (ou cocotte en papier) et de son quiz. Pour cela, ils construiront un argumentaire qu'ils pourront tester et développer avec leurs camarades dans la classe, dans la cour de récréation mais également chez eux par l'entremise de cet objet ludique. A l'aide de leur argumentaire, du jeu de la salière ainsi que de fiches d'engagement et du « petit guide pratique pour choisir et recycler les lampes », ils seront en mesure d'expliquer la nécessité de recycler les lampes usagées à leur entourage (famille, voisins, amis). Pour conclure, l'objectif sera de faire signer l'engagement de participation citoyenne à ce recyclage dans le livret jeu.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi ?

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lumi'Eux, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, soit photo ou texte (en fichier word), montrant vos élèves, soit réalisant la salière, soit montrant la fiche d'engagement signée par les parents.

DÉFI LUMI'PRESSE

Objectif : Rédiger un article pour présenter le Défi Réylum

Supports :

- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi :

Avec ce défi, les enfants deviendront des agents recycleurs journalistes expliquant comment ils ont compris et vécu le Défi Réylum en écrivant soit un article, soit en dessinant ce qu'ils en retiennent. Pour les guider, un panel de questions est proposé ainsi que quelques consignes de base à appliquer pour être un bon journaliste. L'article terminé sera collé dans le livret de l'élève, et, si possible, transmis à la rédaction d'un journal local.

Option du défi : La rédaction de l'article peut se faire avec l'aide d'un journaliste appartenant à un journal local que l'enseignant a contacté pour l'occasion.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi ?

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lumi'Presse, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, soit texte (en fichier word) ou photo ou vidéo, montrant, soit l'article publié dans le journal local, soit le journaliste intervenant dans la classe avec les enfants.

DÉFI LUMI'VILLE

Objectif : Enquêter auprès de la municipalité

Supports :

- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi ?

Pour ce défi, les enfants devront chercher les informations qui leur permettront de répondre au QCM (Questionnaire à choix multiples) proposé dans le livret de l'élève. Ils deviendront alors agent recycleur enquêteur en mission auprès des municipalités afin de comprendre comment s'organise la filière du recyclage des lampes usagées au sein des communes. Après avoir collecté les informations et répondu au mieux aux questions du livret, ils pourront rencontrer le responsable du traitement des déchets ou l' élu de la commune physiquement, ou par l'intermédiaire d'une visioconférence (via skype) afin d'échanger sur les questions qui restent à éclaircir. Dans le livret, un emplacement est prévu pour inscrire le nom de la personne rencontrée ainsi qu'un jeu de rébus donnant la solution des lieux de collecte gérés par les municipalités.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi ?

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lumi'Ville, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, photo ou vidéo, montrant, soit la page du livret de l'élève contenant le questionnaire rempli, soit les enfants avec le responsable qui les a reçus, soit l'échange testimonial via skype.

DÉFI LUMI'ART

Objectif : Développer sa créativité sur le thème du recyclage

Supports :

- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi :

Pour relever ce défi, les enfants sont invités à se lancer dans un grand jeu de création où ils laisseront libre court à leur imagination et à leur créativité sur la thématique du recyclage des lampes. Pour cela, des pistes de réflexions, des images, des artistes leur sont proposées comme autant de points de départ possibles.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi :

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lumi'Art, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, photo ou vidéo, montrant les créations des élèves.

DÉFI LUMI'LETTRE

Objectif : Rédiger une lettre à destination des enfants au bout du monde

Supports :

- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi ?

Le défi sera relevé en invitant les enfants à produire des dessins ou à réaliser des photos commentées ou non pour se présenter, montrer son école, son village ou sa ville, sa région, etc. Les classes participant au Défi Récylum réaliseront chacune une lettre qui sera emportée par le bénévole dans sa valise. Sur place, il remettra lui-même les lettres aux enfants de l'école où auront lieu les travaux d'électrification. Dans le livret, les enfants pourront jouer à retrouver les noms des pays concernés par l'électrification d'écoles avec un jeu de mots mêlés.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi :

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lumi'Lettre, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, photo ou vidéo, montrant la Lumi'Lettre réalisée par vos élèves.

DÉFI LUM'INVIT

Objectif : Partager un moment d'échange avec un bénévole

Supports :

- Le livret d'activités pour l'élève.
- Le guide pédagogique destiné aux enseignants et encadrants périscolaires.
- Le support à télécharger et à diffuser en classe

Comment réaliser ce défi :

Il s'agit pour ce défi de collecter les informations sur « Électriciens sans frontières » et de préparer les questions qui seront posées au bénévole lors de sa venue dans l'école. Dans le livret, un emplacement permettra d'écrire le nom du bénévole qui sera invité à signer si les conditions le permettent.

Fil rouge de l'exposition : Prévoyez de réaliser tout au long du Défi des photos, dessins, textes, poésies, chansons, productions en 2D ou en volume afin de pouvoir programmer une exposition en fin d'année, à l'occasion de la kermesse, par exemple.

Comment valider ce défi :

Dans votre espace personnel, en cliquant sur l'onglet du défi Lum'Invit, vous déposerez en une seule fois un maximum de 3 documents, photo ou vidéo, témoignant de la venue du bénévole dans la classe.

